

OU RETIRER ET DEPOSER LE DOSSIER ?

SECTEUR LESPARRE

GUICHET FAMILLE
10 Place du Marechal FOCH
33340 LESPARRE

05.56.41.66.60
guichet.famille.lesparre@medoc-cpi.fr

Du lundi au jeudi
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

SECTEUR PAUILLAC

GUICHET UNIQUE
Arche du Pradina
28 route des Gabarreys
33250 PAUILLAC

05.57.75.22.28
guichet.famille.pauillac@medoc-cpi.fr

Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



Dossier Enfance/Jeunesse Accueil de loisirs - Accueil périscolaire 2025/2026

Dossier obligatoire et téléchargeable sur le site internet
de la Communauté des Communes :
medoc-cpi.fr



En 2025 - 2026, j'actualise le dossier de mon enfant avec les documents suivants :

- L'attestation de quotient familial CAF/MSA datant de moins de 3 mois ou avis d'imposition pour les non allocataires
(En l'absence de ces informations, le tarif maximum sera automatiquement appliqué jusqu'à la production des pièces demandées, et ce, sans effet rétroactif)
- Uniquement le rappel des vaccins effectués à 6 ans et 11 ans
- Attestation d'assurance, responsabilité civile
- Attestation d'employeur des deux parents si non fournie à ce jour
- Autorisation de droit à l'image
- Livret de famille
- Document RGPD

Veuillez nous signaler tous changements :

- **Ecole, classe, rentrée 2025**
- Adresse, téléphone, mail
- Personnes autorisées à récupérer votre enfant
- RIB (si prélèvement)
- PAI (à fournir avec la fiche sanitaire)



En 2025 - 2026, j'inscris mon enfant pour la première fois. Je dois compléter le dossier Enfance, en fournissant les documents suivants :

- L'attestation de quotient familial CAF/MSA datant de moins de 3 mois ou avis d'imposition pour les non allocataires
(En l'absence de ces informations, le tarif maximum sera automatiquement appliqué jusqu'à la production des pièces demandées, et ce, sans effet rétroactif)
- Copie du carnet de vaccination
- Attestation d'assurance, responsabilité civile
- Attestation d'employeur des deux parents
- Autorisation de droit à l'image
- En cas de séparation : copie du jugement ou justificatif pour une séparation ou un divorce
- Coupon réponse du règlement de fonctionnement rempli et signé, à télécharger sur medoc-cpi.fr
- Livret de famille
- Document RGPD

➤ Pour les vacances d'été, date de dépôt au plus tard le **12 juin 2025**

➤ Pour la rentrée scolaire de septembre, date limite de dépôt avant le **14 août 2025**